

# L'écologie et le bâtiment.

Article communiqué à la rédaction de « Politis » suite à son dossier sur l'habitat écologique (Politis n°756)

## Petit résumé historico-politique.

### Le climat et l'énergie nécessaire pour le supporter.

Au commencement était le « bio-climatisme », petit paradis perdu dans lequel quelques architectes marginaux ou des particuliers, souvent jugés comme post-soixante-huitards farfelus, essayaient de rappeler à leurs contemporains adeptes du « tout en béton et du verre tout autour », qu'il n'était pas forcément ringard de bâtir en tenant compte du climat et de l'environnement dans lesquels allait naître le bâtiment. Les énergies renouvelables sont à portée de main, il suffit juste de se creuser un petit peu la cervelle pour s'en servir. Foin de tout ça ! L'avènement de la fée climatisation allait permettre de construire enfin n'importe quoi et de baigner dans une lénifiante tiédeur permanente de Moscou à Sydney.

Mais la climatisation a ses limites (*et tous ceux qui ont séjourné au mois de juillet dans une de ces géniales tours de verre dans lesquelles on ne peut pas ouvrir les fenêtres voient certainement ce que je veux dire ...*). Et même après quelques rudes choc pétroliers, il faut bien reconnaître qu'on a globalement continué à tartiner la planète avec une architecture sourde et muette à son contexte tout en comptant sur des équipements mécanisés de plus en plus lourds et gourmands en énergie, plutôt que sur des dispositifs naturels fiables, pour rattraper les caprices climatiques de ces satanées saisons.

### Après la « malbouffe », le malbâti !

Autre « progrès » en cours: les dérives dans l'évolution des matériaux de construction et leurs mises en oeuvre.

Comme dans d'autres secteurs économiques, la rentabilité dans le bâtiment va de plus en plus être une question de vitesse d'exécution. D'où un intérêt croissant pour les techniques dites « sèches » (éléments composites pré-fabriqués en usines simplement à assembler sur le chantier) et des matériaux ou formules « prêts-à-l'emploi » aux séchages de plus en plus. Ainsi se vulgarisent dans la construction des produits utilisant des métaux lourds, solvants, aldéhydes et autres Composés Organiques Volatiles qui rendent l'air ambiant de nos habitations parfois bien plus pollués que l'atmosphère extérieure des alentours du périphérique. Ce phénomène est aggravé par le fait que l'on cultive la production de « bâtiments – thermos » avec des matériaux qui empêchent de plus en plus les parois de « respirer » ou d'avoir une régulation hygro-thermique naturelle.

Non seulement les murs ont des oreilles mais en plus ils deviennent cancérigènes !  
Le mythe du cocon qui s'écroule...

Autre dérive inquiétante : le bâtiment génère 24 millions de tonnes de déchets par an dont la majorité est simplement dirigée vers des installations de stockage....

## **Une réponse technocratique : La « Haute Qualité Environnementale HQE ».**

Sur l'initiative du ministère de l'environnement, des études sont financées pour mettre en place une démarche technique favorisant la prise en compte de l'environnement dans l'acte de construire. Un lourd corpus dans la tradition technocratique française, abordant le bâtiment sous l'angle analytique de 14 cibles, est constitué. Parallèlement, on tente de passer de la théorie à l'application dans les années 80 avec quelques expériences dans le logement social. Sous l'impulsion de Marie-Christine Blandin, alors présidente verte de la région Nord – Pas-de-Calais, plusieurs lycées HQE verront le jour.

Un protocole de Kyoto plus tard, la démarche fait son chemin sur l'ensemble du territoire et les appels d'offres de bâtiments publics « intégrant la démarche HQE » fleurissent sans que les élus sachent précisément de quoi il en retourne.

La création de « l'association HQE » marque une étape importante dans le processus d'élaboration de la démarche car ce groupe de travail va faire cohabiter les principaux acteurs (des bureaux d'études, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, ...) avec l'AIMCC, lobby des industriels. L'AIMCC est d'ailleurs détentrice de l'appellation déposée « HQE ». « Pas de liste noire » est le mot d'ordre brandi par les industriels du bâtiment pour que les matériaux les plus malsains ne soient pas exclus de la démarche. Les industriels veillent également au grain pour abaisser le plus possible le seuil minimal de la fameuse future certification et pouvoir ainsi communiquer allègrement sur leur nouvel engagement environnemental ! On voit fleurir dans la presse spécialisée, de magnifiques morceaux de langue de bois nous prouvant que le parpaing de ciment ou que la laine de verre « intègrent parfaitement la démarche HQE ».

Actuellement, les négociations situent le seuil de certification à un niveau d'exigence décevant : Pour être HQE, il suffirait d'être meilleur que la réglementation Française, bien peu exigeante du point de vue écologique, sur la moitié des 14 cibles environnementales retenues (qui excluent totalement tout critère d'intérêt social). Une certification évolutive à plusieurs degrés d'engagement écologique (avec une aide publique proportionnelle à la hauteur de l'engagement) serait plus productive mais ne favoriserait pas les poids lourds du bâtiment !

Deuxième difficulté : l'évaluation, appelée en sabbat branché « managérage environnemental ». C'est là où la démarche commence à refroidir les maîtres d'ouvrages (les élus et administrations). Les méthodes d'évaluation sont lourdes (environ 400 critères sont répertoriés pour tester les réalisations sur plusieurs années) et leurs coûts sont élevés. Les collectivités publiques sont de plus en plus réticentes à financer de la paperasserie rarement subventionnée, pendant et après la fin des projets, qui ne servira pratiquement qu'à alimenter des statistiques. D'où la porte de sortie que l'on rencontre de plus en plus souvent dans les appels d'offres à la maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études) : la mission d'expertise HQE est ajoutée à la mission classique sans pour autant revaloriser la rémunération de base ! Outre le fait un peu surprenant de demander aux équipes de conception d'être juge et parti, la manœuvre risque de décourager les acteurs les plus motivés.

La « Haute Qualité Environnementale » ne semble finalement être qu'une coquille vide dans laquelle les décideurs et acteurs y mettront, comme avant, la dose d'écologie qu'ils désirent. Rien de neuf sous le soleil, alors ?

Sauf qu'une certification officielle va forcément fixer un niveau minimal d'engagement

écologique qui fera référence auprès des décideurs et du public et qui risque de marginaliser les volontés plus exigeantes des éco-constructeurs.

### **Une démarche plus engagée et plus globale : les « éco-constructeurs ».**

Les éco-constructeurs ont souvent vécu en marginaux éparpillés sur tout le territoire et sans liens véritables. Mais la récupération actuelle de l'écologie dans le bâtiment les encouragent à dynamiser le processus d'organisation d'une véritable filière qui puisse se donner les moyens de montrer toute la richesse culturelle et sociale des solutions alternatives qui ont été évoquées dernièrement (dans le dossier sur l'habitat écologique - Politis n°756).

Au niveau régional, des associations regroupant concepteurs, distributeurs, artisans, auto-constructeurs et passionnés fleurissent.

L'association loi 1901 « BÂTIR SAIN » tente d'assumer ce rôle au niveau de l'Ile-de-France en organisant des débats, visites de chantier, rencontres autour de l'éco-construction. Elle a aussi un rayonnement national par l'intermédiaire de son forum de discussion, véritable service public gratuit, qui permet aux professionnels et amateurs de la filière de débattre et de proposer des solutions techniques alternatives aux particuliers qui les questionnent.

Au niveau national, le RESEAU ECOBATIR, qui a eu une subvention de la part du secrétariat d'état de l'économie solidaire (DIES) du gouvernement précédent, fédère petit à petit les multiples initiatives locales de l'éco – construction.

Ce réseau se donne pour objectif de coordonner les échanges entre partenaires, de produire des documents et outils techniques et méthodologiques utiles au transfert des compétences acquises et enfin de renforcer la reconnaissance des métiers, procédés et pratiques issues des matériaux de construction naturels ou premiers. Cette fédération veut mettre en évidence les expériences existantes, leurs performances techniques, sociétales, culturelles et environnementales.

Ce réseau est un véritable espoir pour tous ceux qui veulent dire qu' « un autre bâtiment est possible ».

Le 24 juin 2003. Eric AUDOYE, architecte. Président de « BÂTIR SAIN ».

Association loi 1901 « BÂTIR SAIN ». 4, rue des Coteaux – 91 370 Verrières-le-Buisson.  
(l'association est membre du Réseau ECOBATIR)